

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Élection de deux scrutateurs pour le mandat 2019 – 2020

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Stefan Fischer et Hansruedi Vetsch comme scrutateurs pour le mandat 2019 – 2020.

Heiden, le 25 octobre 2018
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'art. 10 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

¹ *L'Assemblée des délégués nomme deux scrutateurs ou scrutatrices ainsi que deux scrutateurs ou scrutatrices remplaçant(e)s pour une durée de deux ans, qui sont rééligibles.*

² *Les scrutateurs et scrutatrices sont responsables, conjointement au Bureau, de la préparation formelle des élections et des votations de l'Assemblée des délégués, dont ils valident le résultat.*

Le scrutateur actuel Stefan Fischer et le scrutateur remplaçant Hansruedi Vetsch se mettent à disposition pour le mandat 2019 – 2020 :

Stefan Fischer, pasteur, dr théol, privat docent	BS	actuel
Hansruedi Vetsch, pasteur	TG	à ce jour scrutateur remplaçant